



Rabat, le 17 0 MARS 2022

DECISION N° 5/PASSI/2022

PORTANT QUALIFICATION DE LA SOCIETE ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC Technology)
EN QUALITE DE PRESTATAIRE D'AUDIT DE LA SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION SENSIBLES

La Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information (Administration de la Défense Nationale),

- Vu la loi n° 05-20 relative à la cybersécurité promulguée par le Dahir n°1-20-69 du 4 hija 1441 (25 juillet 2020) ;
- Vu le décret n°2-21-406 du 4 hija 1442 (15 juillet 2020) pour l'application de la loi n° 05-20 relative à la cybersécurité, notamment ses articles premier, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 44 ;
- Vu le référentiel d'exigences relatif à la qualification des prestataires d'audit de la sécurité des systèmes d'information prévu à l'article 22 du décret précité ;
- Vu la demande de qualification présentée en date du 26/03/2021 par la société **ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC Technology)** ;
- Vu le rapport d'évaluation de la société **ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC Technology)**.

DECIDE :

Article premier

La société **ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC Technology)**, dont le siège social est sis à **Bâtiment B9 Technopolis Sala El Jadida 11100**, est qualifiée en tant que prestataire d'audit de la sécurité des systèmes d'information sensibles de **Classe B**.

Article 2

Les domaines d'audit au titre desquels la société **ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC Technology)** est qualifiée sont les suivants :

- Audit organisationnel et physique ;
- Audit de configuration ;
- Audit d'architecture ;
- Audit de code source ;
- Tests d'intrusion.

Article 3

Des attestations, faisant référence à la présente décision de qualification, sont délivrées aux auditeurs ayant réussi les tests d'évaluation, indiquant leur rattachement à la société **ENTREPRISE SERVICES CDG (DXC Technology)** ainsi que leurs domaines de qualification.

Article 4

La présente décision de qualification est valable jusqu'au **10/03/2025**.

Direction Générale de la Sécurité des Systèmes d'Information
(Administration de la Défense Nationale)



Pour le Chef du Gouvernement et par Délégation
Le Directeur de la Stratégie & de la Réglementation

Signé Saâd EL KHADIRI